



Résultat d'analyse erronée

Par Vincent77

Bonjour,

Le laboratoire d'analyse près de chez moi a faussé mes résultats d'analyse concernant un cancer. Suivie avec une chimiothérapie je contrôle assez souvent l'évolution de la maladie. Cependant il y'a un an le résultat a été faussé, le résultat a été multiplié par presque par rapport au résultat de base. Je me suis rendu le lendemain chez l'oncologue, qui m'as fait faire une prise de sang en urgence, il s'avère que le résultat était complètement fausse. Je décide donc de ne plus me rendre dans se laboratoire. Malheureusement 8 mois après n'ayant plus trop de force pour me rendre dans le laboratoire, je dois faire appel à une infirmière à domicile qui me pratique la prise de sang et la transmet dans la laboratoire où j'ai eu mon problème. Le lendemain je reçois les analyses encore élevé. Nous prenons peur, nous nous rendons au urgence le lendemain et encore une fois nous constatons que le laboratoire a commis encore une erreur. Quel recours puis je avoir?

Bien cordialement.

Par kang74

Bonjour

Une même prescription d'analyse peut être pratiquée de plusieurs façons, qui donnera des résultats plus ou moins spécifiques ou sensibles .

On ne peut parler d'erreur si on n'a pas les compétences technique pour analyser la façon dont ont été obtenus les résultats .

En CHU, ils ont souvent les dernières techniques .

Par de là, pas grand chose à part que le medecin prescripteur mentionne ou cette analyse sera traitée exactement (le laboratoire ne servant que de transport de celle ci).

Par Vincent77

Bonjour merci de votre réponse.

Cependant la norme pour ce type d'analyse était de 500. Hors il a eu 60.000 et le lendemain il a refait une prise de sang à la demande de l'oncologue et là il avait 1800. L'oncologue lui même nous as dit qu'il y avait une erreur de la part du laboratoire. Merci bien.

Par kang74

Il ne faut pas dire, mais prouver (matériellement parlant)

Et je le redis, pour le dosage d'une même chose, il y a plusieurs façon de le faire qui donne une sensibilité et une spécificité très différente.

1800 ou 60 000, c'est plus que la norme = il y a quelque chose qui ne va pas .

Ce serait différent si le résultat était négatif ou dans la norme : là ce serait plus curieux .

Dans le contexte, c'est à votre oncologue de prescrire l'analyse dans un laboratoire spécifique pour éviter ces mésaventures .

Par stepat

Bonsoir,

Il faut aussi savoir que pour certaines analyses le délai entre le prélèvement et l'analyse elle même modifie parfois de façon importante le résultat.Or en général au CHU le délai est très court et c'est souvent plus juste que dans un labo du "coin".

Il sera difficile de prouver que vos résultats étaient faux comme cela a été dit par les précédents bénévoles.

Perso, je n'agirai pas en portant plainte, mais je signalerai les soucis que vous avez rencontré à l'ARS qui peut faire un audit qualité. Cela rendrait en plus service à d'autres patients qu'une d'un appareillage soit corrigée.

Mais peut-être apprendrez vous que le labo ne fait pas lui-même l'analyse en question mais l'envoi au CHU pour la faire....